



# COMPTE RENDU

## Réunion du Comité de quartier des Coteaux

### Tenue le 27 février 2023 – 19h30 à 22h30



#### Présents :

Sophie LE MONNIER (élue référente), Eddy DUPUIS (chargé de mission) Tiburce TODEHOU (directeur des Services Techniques)

Fabiola BINAGHI, Michel ERRARD, Vassilia FOSTO, Frank JOUANNO, Emilie LE MERCIER, Dorra MEDJANI, Chantal NABRIN, Jorge RIBEIRO, Jean-Pierre SAUTREUIL, Hélène SOUETRE

**Excusés :** Aurélie GUBLIN, Christophe MAILLET

**Absents :** Chaouki JAOUADI, Stéphanie PIEMONTESE

**Démission :** Kenza MALET ----

Mot de bienvenue dans cette salle du premier étage du Théâtre Roger Lafaille, où se déroulent des spectacles intimistes de musique, théâtre et opéra. La restauration est effectuée par différentes associations canavéroises

*(Est rappelé qu'à tout moment par internet, il est possible de signaler à la Mairie des dysfonctionnements grâce à l'application : "Chennevières Je signale")*

#### Sujets déjà abordés et discutés à nouveau pour mise à jour :

##### 1/rue Mathilde LAPEYRE

- Constructions en cours : il est précisé que le promoteur a obligation de dresser l'état des lieux avec les services techniques avant travaux et de remettre en l'état. Si ce n'est pas le cas, il y aura intervention des services de la voirie aux frais du promoteur. = **enfouissements en cours**
- Vitesse excessive / pose de ralentisseur (s) : sur toute la commune les riverains s'alarment et demandent la pose de ralentisseurs. Précisions est donnée ici pour les riverains, d'une potentielle installation : envoyer un courrier motivé en Mairie (qui devra obtenir l'accord des 4 riverains impactés par le ralentisseur) et Coût d'installation et de désinstallation éventuelle : environ 10.000€ • Stationnements permanents de véhicules : faire un signalement à la Police Municipale si plus de 7 jours consécutifs (photos datées)
- Dépôt sauvage d'encombrants : ne pas hésiter = lien "Chennevières Je signale" pour intervention sous maximum 48 h. **compétence du Grands Paris Sud Est Avenir et ATTENTION changement de jours de ramassage**

##### 2/ le long des sentiers coteaux

- Écoulement des eaux usées et de pluie sur les escaliers : Des actions ont été menées par le TERRITOIRE GRAND PARIS SUD EST AVENIR = sondages par caméra et nettoyage de

tous les réseaux d'assainissements. Pour rappel : eaux de pluie = ressort du TERRITOIRE ;  
eaux usées = ressort du Département

### 3/ connections Internet

Le réseau est parfois défaillant sur les coteaux = **voir opérateur directement**

### 4/ avenue des RETS (voirie territoriale)

- Trottoirs inexistant coté Château des Rets et de ce fait, cheminement des piétons sur l'avenue : **réaménagement programmé. Proposition d'aménagement futur = trottoirs bilatéraux et piste cyclable = compétence du TERRITOIRE GRAND PARIS SUD EST AVENIR et AFUL du Moulin de Chennevières**

- Stationnements des poids lourds = **le parking sera supprimé définitivement lors des travaux**

### 5/ rue de NOYON – rue de Saint-NIHIEL

- Stationnement bilatéral (changement de côté tous les 15 jours) : **pas aisé à faire respecter car perte de places = après les travaux de réfection, une étude sera réalisée par le service voirie**

### 6/rue Edouard BRANLY

- Circulation = sens unique positif mais difficulté du flux de véhicules : **Pour rappel suite à la question de la place handicapée (située sur la ville d'Ormesson) elle a été créée très certainement pour desservir les commerces et la pharmacie. La loi demande sur un parking (et non sur un trottoir), une place handicapée pour 49 places standards.**

### 7/ rue de la GARE et rue d'HOUIN

- Vitesse excessive / Protection des piétons / Sécurité des véhicules =

**-marquages au sol effectués + mobiliers anti stationnements sur la sortie rue d'Houin et si problème : ne pas hésiter à signaler immédiatement sur "Chennevières, je signale"**

-enfouissement des réseaux, installations de lampadaires ainsi que les réaménagements des stationnements = **toujours d'actualité dans le plan pluriannuel 2023/2030**

- Nuisances des poubelles collectives de la résidence située en impasse : **difficultés persistantes de communication avec le gestionnaire**

### 8/ nuisances sonores des trains

- Le trafic ferroviaire est important la nuit = **constat : impossible d'obtenir des informations auprès de la SNCF qui évoque une question de sécurité.**

### 9/ rue de CHAMPIGNY (voirie départementale)

- Vitesse excessive en dehors des heures de pointe ... serait-il possible de positionner des radars ? Des demandes ont déjà été faites au département = **pas d'actualité**

- Utilité des chicanes = **aucun changement prévu**

- Nouveauté : **aménagement /réaménagement de plusieurs arrêts de bus 6**

### **10/ rue de SUCY (voirie départementale)**

- Vitesse excessive sur cette voie rectiligne. **Problème connu de la municipalité car la sécurité est de son ressort. Cette voie est départementale mais pour parler en cours. Des difficultés d'aménagements nous amèneraient très certainement à supprimer tous les stationnements en cas d'aménagement de sécurité (largeur de trottoir trop juste, largeur des stationnements trop juste, largeur de la voirie au minimum de l'acceptable)**

### **11/ bords de Marne et chemins de halage**

- Beaucoup de points juridiques délicats examinés en Mairie avec l'association des riverains et les Voies Navigables de France. **Informations complémentaires : [domaine.VTI.seineamont@dmf.fr](mailto:domaine.VTI.seineamont@dmf.fr)**

### **12/ rue CASENAVE**

- Vitesse excessive des véhicules /ralentisseurs ? **Trottoirs inexistantes ou impraticables (végétation) = les services ont mis à l'étude une mise en circulation à sens unique qui n'a pas été soumis aux élus.**
- Parkings d'un côté de la chaussée ? = **impossible sur une grande partie de la rue mais à l'étude pour une potentialité sur trottoirs après le virage du château**
- Glissement de terrain privé = alerte département + services mairie (urbanisme et voirie) : trottoir fermé par le département et **tractations difficiles avec le propriétaire pour construction d'un muret de soutien**

### **13/ rue du PONT (voirie départementale)**

- A la hauteur du feu tricolore/croisement rue du pont : accès et sorties difficiles riverains = **Le département questionné soulève des difficultés inhérentes à la configuration de cette sortie dans un virage dangereux. Compétence du département, dossier étudié avec les services techniques mairie mais complexité due aux arrivées et sorties (4 voies) sur le carrefour du pont**

### **14/ chemin de la CROIX de JAVOT / allée des sapins**

- Problème de stationnements de véhicules sur le centre-ville et donc envahissement des trottoirs (= idem que la rue LAPEYRE). Aménagements demandés d'un parking dans le voisinage sur terrains inexploités et seulement accessible depuis la rue des RETS... = **impossible, cf. résidence du Moulin**
- Aménagement des sentiers et du parc du Château des RETS, y a-t-il des projets ? = **oui, le dossier avance au niveau départemental et municipal**
- Panneau stipulant le nom du chemin de la CROIX DE JAVOT : position demandée par les riverains sur le mur privatif de gauche (juste après le croisement de l'allée des sapins) = **en cours**

- Descente de l'escalier menant rue du Général de Gaulle : Danger pour le passage piétons devenu invisible au bas des marches = **réfection programmée**
- Feu tricolore : Le temps imparti au passage des riverains est trop limité (une seule voiture peut tourner). Il est demandé d'allonger la durée du feu en position ROUGE rue de Gaulle afin de sécuriser les manœuvres. = **visite sur place et action des services de voirie**

**15/ Sentier des MAUGRAINS,** • Voirie en mauvais état = **travaux effectués.**

**16/ rue G. PERI** • Travaux de voirie = **terminés**

#### **DIVERS :**

- envahissement de feuillus : Chemin de la vieille montagne, rue de Sucy = **ne pas hésiter à actionner : "Chennevières, je signale"**
- Miroir de sécurité dans le parking du centre commercial du Moulin = **fait**
- **Feux tricolores en bas de la rue Casenave : redressement des signaux hauts mal orientés**
- **Allée des sapins : demande de remise en place des blocs et renouvellement des arbres ? Une étude est en cours dans le cadre du plan 1000 arbres de la municipalité. Cette partie de la ville fera certainement partie de ce plan)**
- **Rondes de police pour la sécurité en bout du chemin Croix de Javot = pont de vigilance demandé pour ne pas voir s'installer des dealers ou consommateurs**

Secrétaire de séance : Fabiola BINAGHI